



**Sainte-Martine**

Entre terres et rivières

# AVIS PUBLIC

## ADOPTION DE RÈGLEMENT

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 8 juin 2021, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

**Numéro : 2021-386**

**Titre : Règlement régissant l'utilisation de l'eau potable**

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 9 juin 2021

Hélène Hamelin  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

